

profits elles seraient assez efficaces pour acculer à la faillite toutes les autres institutions financières. Des profits élevés dans le secteur bancaire permettent à leurs concurrents de survivre. C'est une particularité de notre société qui se développe dans le cadre d'un système de marché ou d'un régime de libre entreprise. De plus en plus nous voyons certaines institutions en soutenir d'autres de moindre importance au lieu de chercher à établir des monopoles ou des quasi-monopoles qui les désigneraient inévitablement à l'attention du gouvernement.

Nous pouvons intervenir auprès des banques afin d'aider à la formation de capitaux sociaux à faible taux d'intérêt. Nous avons l'obligation d'instituer des priorités sociales, qu'il s'agisse de financements municipaux ou de logements à bas prix et les banques doivent travailler en ce sens. Cet objectif pourrait être atteint si le gouvernement imposait aux banques une limite à leurs bénéfices, réduisait l'écart entre les intérêts qu'elles versent et ceux qu'elles exigent, en conservant les taux actuels pour les domaines de priorité secondaire et, pour ce que nous considérons, comme essentiel à une société intelligente et humaine, en obligeant les banques à fournir des fonds à faible taux d'intérêt. Ce n'est pas aussi irréalisable qu'il semble et c'est pourquoi, bien que je ne puisse appuyer la motion créditiste—

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Saltsman:** Je comprends parfaitement le sens de la justice de mes honorables amis et leurs objectifs, mais je ne peux rien faire d'autre tant qu'il n'y verra pas plus clair car on n'a rien pour rien.

**Des voix:** Non.

**M. Saltsman:** Cela me trouble toujours de voir le Crédit social poser au champion des petits hommes d'affaires tout en préconisant des prêts sans intérêt. Il y a pourtant des mécanismes inéluctables. On ne peut avoir les deux choses à la fois: de faibles taux d'intérêt pour le secteur privé et des prêts sans intérêt dans le secteur public.

**M. Gauthier:** Vous confondez tout.

**M. Saltsman:** Apparemment, les points de vue divergent, monsieur l'Orateur, et c'est pourquoi je ne puis appuyer cette motion. J'écoute très attentivement les députés du Crédit social depuis des années, mais je ne suis toujours pas converti. Leurs orateurs manquent peut-être de pouvoir de persuasion; il se peut qu'un jour ils en trouvent un qui me convaincra. A mon sens, il y a, à la base même de leur concept, quelque défaut ou quelque lacune. Ils essaient de dire à la fois blanc et noir, le résultat étant que ce qui apparaissait, au départ, comme une émotion

ou une démarche méritoire quant à certains de nos problèmes sociaux est finalement dis-créditée faute d'un fondement logique.

Considérons un moment les Jos connaissant du gouvernement, ceux qui ridiculisent la théorie créditiste et essaient de l'écartier sans plus de façon, exception faite, évidemment, de M. Walter Gordon, l'ancien ministre des Finances, qui se fit partisan du parti créditiste puisqu'il se rangea de leur côté lors d'un vote. Voyons de quelle façon intelligente ils abordent le problème. «Notre pays est en proie à un grand problème», commencent-ils par dire. «L'inflation est une terrible chose. Nous allons larguer toutes les amarres et attaquer l'inflation de front. La façon de combattre l'inflation, c'est le chômage.» Après avoir tenu leurs graves et solennelles assises, ils ont rendu cette conclusion fracassante, même si tout indique que l'inflation plonge ses racines à l'extérieur du Canada, que, selon toute probabilité, l'inflation qui nous afflige est née tout entière de notre étroite association avec les États-Unis, que nous n'y pouvons pas grand-chose à la vérité, que les méthodes les plus radicales ne produiront qu'un effet imperceptible sur l'inflation au Canada tant et aussi longtemps que les États-Unis poursuivront leur politique insensée au Vietnam. Voilà ce que nous disent presque tous les grands économistes canadiens, mais le grand conseil solennel des honorables vis-à-vis attise néanmoins le chômage.

Le chômage coûte cher. Il me serait égal qu'ils s'amusement un peu, qu'ils prennent un peu de plaisir à leurs jeux, si cela ne coûtait pas si cher au pays. Mais c'est un petit jeu très coûteux qu'ils jouent avec la vie des Canadiens et l'avenir de notre économie, car nous avons maintenant plus de 500,000 chômeurs. J'ai demandé des chiffres. J'ai demandé au ministère ce que le chômage coûtait au Canada. Je citerai un passage d'un texte qu'on m'a remis le 2 mars 1970. J'avais posé la question suivante:

1. Le gouvernement essaie-t-il, dans ses prévisions économiques, de fixer le coût du chômage et des différents niveaux d'inflation? Si oui, selon quelles méthodes calcule-t-on ces coûts?

2. Le gouvernement compare-t-il le coût de l'inflation et du chômage lorsqu'il décide de la politique fiscale et monétaire à adopter?

3. A combien revient l'augmentation d'un pour cent du taux de chômage?

Les grands génies de l'autre côté de la Chambre, à qui incombe la direction du gouvernement, y ont réfléchi pendant longtemps et dans la grande tradition parlementaire, ils ont répondu ainsi à ma question:

1. Le ministère des Finances dirige une analyse continue de la situation et des perspectives économiques afin d'en évaluer les tendances probables dans l'économie, y compris les fluctuations des prix et du chômage. A cette fin on utilise une grande diversité de techniques, y compris des relevés, des